

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 27.06.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-sept juin deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE - Julie LINGELSER - Ornella PFEIFFER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Désirée HUBER - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD

Madame Sophie DIEMER donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 6 juillet 2023

Publié sur le site internet de la commune le 6 juillet 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE



5. Approbation d'une convention avec l'INSA

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

La commune de Mundolsheim en collaboration avec l'Eurométropole de Strasbourg œuvre à un partenariat avec l'INSA de Strasbourg (Institut National des Sciences Appliquées), et plus particulièrement avec le département architecture.

Les étudiants de 2^{ème} année de ce département travaillent à un projet pédagogique intitulé : « Fabrique urbaine Mundolsheim entre Mutations et Patrimoine : visions d'avenir pour l'Eurométropole de Strasbourg en regard des grandes mutations métropolitaines », et conçu par l'équipe pédagogique et la commune de Mundolsheim.

Pour le premier semestre, les deux sites retenus, sont le Climont et la gendarmerie, avec pour thématique « Modes d'habiter ».

Pour le second semestre, le site sélectionné est l'ensemble de 400 logements en R+3 et R+4 ainsi que le centre commercial situés rue du Général Leclerc notamment. La thématique du semestre est « concevoir la ville sur la ville, que faire de l'héritage du passé ».

Dans le cadre de ce partenariat, les étudiants sont amenés à réfléchir à des projets avec comme support des plans et maquettes. Les projets des étudiants seront compilés dans un livret final de la collection « fabrique urbaine » éditée en fin d'étude.

La commune de Mundolsheim finance ce projet à hauteur de 3 333,33 € HT soit 4 000,00 TTC.

Le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention de partenariat avec l'INSA annexée à la présente ;
- AUTORISE Madame le Maire ou son.s.a représentant.e à signer ladite convention.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 voix Pour

Mundolsheim, le 6 juillet 2023
Le Maire,

Béatrice BULOu

Le secrétaire de séance,


Cathie PETRI